# «Il ne suffit plus de condamner l’expansion des colonies israéliennes, il faut cesser d’y contribuer»

Par un collectif de personnalités (LIBERATION, le 18/11/2026)

Jeudi 19 novembre, la proposition de loi visant à interdire les relations économiques avec les colonies israéliennes illégales sera examinée à l’Assemblée nationale. L’occasion pour de nombreuses personnalités dont Annie Ernaux, Thomas Piketty, Marylise Léon, et Sophie Binet, d’appeler la France à jouer un rôle moteur pour «rapprocher l’Europe du respect du droit international».

Il y a un an, à la tribune des Nations unies, face aux pays du monde entier, la France reconnaissait l’Etat de Palestine. Ce geste portait une promesse : celle d’une France qui ne se contente pas de répéter son attachement au droit international, mais qui contribue à le faire respecter en prenant des mesures concrètes pour donner corps à cette reconnaissance.

## Il n’est plus acceptable que la France se contente de réaffirmer des principes

Le 8 septembre dernier, le gouvernement français annonçait son intention d’interdire le commerce de biens avec les colonies israéliennes illégales. Nous ne connaissons encore ni le calendrier, ni le périmètre exact, ni les modalités de mise en œuvre de cette annonce. Or, aujourd’hui, une proposition de loi existe déjà.

Signée par plus de 110 députés, elle offre un cadre juridique opérationnel et va au-delà du seul commerce des biens, en interdisant l’ensemble des activités économiques qui contribuent au développement des colonies, couvrant ainsi également les services, y compris les flux financiers et d’investissement. Par conséquent, elle permet à la France de se conformer pleinement à son obligation face au droit international de ne pas assister économiquement la colonisation israélienne.

La Cour internationale de justice l’a rappelé en juillet 2024 : les Etats tiers ont l’obligation de ne pas contribuer au maintien de la situation illégale résultant de la présence israélienne dans le Territoire palestinien occupé. Alors que l’expansion des colonies israéliennes et les violences commises par les colons se sont considérablement accélérées ces derniers mois, il n’est plus acceptable que la France se contente de réaffirmer des principes.

La question est désormais de savoir si la France est prête à s’attaquer réellement aux relations économiques qui contribuent au maintien et au développement des colonies, et à jouer un rôle moteur pour rapprocher l’Europe du respect du droit international.

## Cesser de contribuer à l’expansion des colonies

Pour les Palestinien·nes, cette situation est tout sauf abstraite. Elle se traduit au quotidien par des confiscations de terres, des incendies de maisons, d’oliveraies et de récoltes, des vols de bétail, l’accaparement des ressources naturelles, en particulier de l’eau, ainsi que par la multiplication des quelque 900 points de contrôle et d’obstacles à la circulation, qui contribuent à fragmenter le territoire palestinien.

Toutes ces pratiques conduisent au même résultat : l'affaiblissement de l'économie palestinienne et l'éloignement toujours plus grand de la perspective d'une solution pacifique à deux Etats, désormais bien lointaine. Il ne suffit plus de condamner l'expansion des colonies. Il faut cesser d'y contribuer. La France a aujourd'hui une occasion concrète de mettre ses actes en cohérence avec ses engagements.

Une annonce gouvernementale a été faite. Un texte législatif existe. Le débat parlementaire va s'ouvrir. Ce qui manque désormais, ce n'est pas l'outil, mais bien la volonté politique d'aller au bout et de demander des comptes à Israël pour la première fois depuis le début de son occupation illégale de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, il y a 60 ans, et des crimes contre l'humanité qui y sont associés.

Nous appelons le gouvernement français et les parlementaires à prendre pleinement la mesure de l'importance de ce moment et à faire de cette proposition de loi une réponse à la hauteur des engagements de la France, de ses obligations au regard du droit international et de la réalité vécue par le peuple palestinien.

**Signataires** : **Raja Khalidi** Economiste, MAS Palestine **Annie Ernaux** Prix Nobel de littérature **Thomas Piketty** Professeur à l'Ecole d'économie de Paris **Marylise Léon** Secrétaire générale de la CFDT **Sophie Binet** Secrétaire générale de la CGT **Cécile Duflot** Directrice générale d'Oxfam France **Bertrand Badie** Professeur émérite des universités **Yousuf Daas** Economiste, MAS Palestine **Jayati Ghosh** Professeure, université du Massachusetts à Amherst **Ivar Ekeland** Professeur émérite, ancien président de l'université Paris-Dauphine **Luc Behaghel** Professeur, Paris School of Economics **Denis Cogneau** Professeur, Paris School of Economics **George Zeidan** Cofondateur, Right to Movement Palestine **Misyef Jamil** Economiste, MAS Palestine **Benoît Hamon** Directeur général de l'ONG Singa **Pascal Boniface** Universitaire **Rony Brauman** Médecin, ancien président de Médecins sans frontières (MSF) **Vincent Lemire** Historien, professeur à l'université Gustave-Eiffel **Mona Chollet** Autrice **Patrick Zahnd** Président

**Liste complète à retrouver ici.**